



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2023**

**Coraasp**  
Coordination Romande des Associations  
d'Action pour la Santé Psychique

[www.coraasp.ch](http://www.coraasp.ch)

## LA CORAASP EN BREF

La Coraasp réunit près de 30 organisations d'aide et d'entraide actives dans l'accueil, l'accompagnement et le développement de projets communautaires avec et pour les personnes souffrant de troubles psychiques et les proches. Elle fédère plus de 6000 personnes. Reconnue et soutenue, notamment, par l'Office fédéral des assurances sociales et Promotion Santé Suisse, la Coraasp élabore et met en œuvre des projets collectifs favorisant l'intégration sociale, la citoyenneté et la défense des intérêts des personnes atteintes dans leur santé psychique. Ses actions visent également à informer et à sensibiliser la population ainsi qu'à promouvoir la santé mentale au sein de la société.

Les actions et les messages de la Coraasp intègrent les savoirs spécifiques et complémentaires des personnes directement concernées par la maladie psychique, des proches et des professionnel·le·s de l'action psychosociale.

## MEMBRES DU COMITÉ

PIERRE-ALAIN FRIDEZ  
*Président (conseiller national, Jura)*

DANIEL PRÉLAZ  
*Vice-président (membre individuel)*

ALEXANDRA CHARLES  
*Membre individuelle*

FERNANDO FIORI  
*Membre (A3 Jura, Jura)*

JEANINE MORIER  
*Membre individuelle*

NADIA NICOLI  
*Membre (Anaap, Neuchâtel)*

BLAISE ROCHAT  
*Membre (Afaap, Fribourg)*

PATRICK ROSSETTI  
*Membre (Centre Espoir, Genève)*

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 3 mars 2024 restera une date marquée d'une pierre blanche dans l'histoire moderne de la Suisse: l'introduction d'une 13<sup>e</sup> rente AVS représente une réponse juste et solidaire face à la baisse du pouvoir d'achat de trop nombreuses personnes âgées dans notre pays. Une décision qui va dans la bonne direction permettant de renforcer le filet social dont les personnes les plus défavorisées ont toujours un urgent besoin. Et il vaut la peine de rappeler ici l'adage qui dit que l'on peut juger des qualités humaines d'une société à la façon dont elle prend soin des plus faibles d'entre les siens.

Tout cela est très bien, mais nous ne sommes encore même pas à la moitié du chemin. Pensons aux prix exorbitants des logements, aux primes de caisse-maladie sans cesse à la hausse qui évoluent plus vite que les salaires et les rentes, à l'évolution du prix du panier de la ménagère; tout augmente et érode chaque jour davantage le pouvoir d'achat de la plupart d'entre nous. Et cela dans un contexte international où l'on ne parle que de guerre, de menace nucléaire et de réchauffement climatique.

**Il est souvent bien difficile de résister psychologiquement à tous ces vents contraires qui assombrissent notre horizon. Mais c'est justement la mission des organisations qui composent la Coraasp d'aider les personnes qui ont besoin en ces moments difficiles d'écoute, d'assistance, de paroles pleines d'empathie et de gestes d'amitié. Une noble tâche dont tous les collaborateurs et collaboratrices s'acquittent avec humanité et disponibilité. Qu'ils et elles en soient remercié·e·s.**

Mais je terminerai par une note plus optimiste: après la 13<sup>e</sup> rente AVS, il est temps de penser à la 13<sup>e</sup> rente AI, vous ne pensez pas?

Pierre-Alain Fridez  
*Président*

## LE MOT DE LA DIRECTRICE

**Une nouvelle année riche en projets, prestations et changements s'est achevée au 31 décembre 2023. La Mad Pride a bien évidemment marqué les esprits par son beau succès. Elle a mobilisé les énergies tout au long de l'année, sans détourner les équipes de leurs nombreuses autres activités.** On peut citer par exemple...

... l'organisation du forum social, au printemps, qui a contribué à dégager les messages et valeurs clés véhiculés par la Mad Pride...

... la mise en place de près de 20 cours Coraasp...

... le lancement d'une nouvelle volée des Chemins du rétablissement, qui constituent un prérequis à la formation des pairs praticien·ne·s en santé mentale...

... le développement remarquable des activités du Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale...

... la rédaction et la diffusion de lettres étayées à l'attention des candidat·e·s aux élections fédérales pour partager avec elles et eux des idées pour améliorer la mise en œuvre de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées...

... sans compter la campagne Santépsy, pour laquelle la Coraasp est le partenaire opérationnel, qui a déployé de nombreuses mesures de promotion de la santé mentale...

... et toutes les autres activités que je n'ai pas l'espace de citer ici.

**L'année 2023 fut également l'occasion pour la Coraasp de poursuivre son in-**

**vestissement en faveur de la reconnaissance des prestations réalisées par les pairs.** Nous voyons cet engagement comme une opportunité pour renforcer l'implantation de la pair-aidance dans nos organisations. Ce faisant, nous concrétisons davantage nos valeurs de participation et d'empowerment ainsi que l'inclusion sociale et professionnelle. Si l'adhésion au concept est acquise au sein des organisations de la Coraasp, sa mise en œuvre se confronte encore à certains a priori psychologiques et concrets qui ne seront dépassés que par une ingénierie sociale créative. Lançons-nous, nous avons toute et tous à y gagner!

Sur le plan interne, la Coraasp a été marquée par le départ à la retraite de notre secrétaire Corinne Berguer et celui vers d'autres horizons de Céline Vuillaume, responsable des formations. Nous les remercions vivement pour leur travail et **nous souhaitons la bienvenue à Karine Burel, qui a rejoint l'équipe comme secrétaire et chargée de projets.** Je profite ici de remercier chaleureusement toute l'équipe pour son engagement ainsi que les membres et partenaires de la Coraasp, sans qui cette année foisonnante n'aurait pas eu la même saveur ni connu les mêmes développements et réalisations.

Stéphanie Romanens-Pythoud  
*Directrice*

# POINTS FORTS 2023

## SECTEUR COMMUNICATION

Le 7 octobre 2023, à l'occasion du Mois de la santé mentale organisé par le canton de Vaud, la Coraasp a coordonné **la troisième édition de la Mad Pride Suisse au cœur de la ville de Lausanne.**

**Quelque 2000 personnes se sont rassemblées pour marcher ensemble pour la santé mentale.** Toutes ont pu profiter des nombreux spectacles, des ateliers immersifs ou encore de la table ronde sur l'inclusion, qui étaient offerts. **Plus de 50 partenaires suisses proposaient des stands d'information** sur la Place de l'Europe et la Place centrale. En marge de cette journée, une exposition d'œuvres collectives, des conférences, des pièces de théâtre et une exposition de panneaux d'informations sur la santé mentale ont pu toucher encore plus de personnes. Enfin, une importante campagne de communication sur les réseaux sociaux fût mise en place pour déconstruire des idées reçues sur les personnes atteintes dans leur santé mentale et pour rappeler l'importance de demander de l'aide en cas de difficultés psychiques.

**Soulignons encore que l'initiative sur l'inclusion était au cœur des échanges** au cours de cette manifestation et que la Coraasp continue à soutenir cette initiative importante pour réduire les injustices liées au handicap!

Au cours de l'année 2023, la Coraasp a diffusé 4 newsletters adressées à ses membres mais aussi à ses partenaires. L'association a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, afin de mieux communiquer sur les événements proposés par ses membres.

En ce qui concerne la Mad Pride cela représente:

- 6 newsletters (3 en français et 3 en allemand) et environ 1000 personnes informées en Suisse
- 4 communiqués de presse (2 en français et 2 en allemand)
- Une newsletter en français, envoyée en collaboration avec la Direction générale de la santé de l'Etat de Vaud (organisant le Mois de la santé mentale), et la Direction de la santé et des affaires sociales du Canton de Fribourg (qui proposait une exposition en lien avec la manifestation)
- **Un total de 35 articles ou interviews originaux parus en Suisse pour couvrir l'évènement**

La revue de presse démontre que l'évènement a touché un grand nombre de personnes en faveur d'une société plus tolérante et inclusive.

## CENTRE DE COMPÉTENCE DE LA PAIR-AIDANCE EN SANTÉ MENTALE (COMPASM)

Le Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale (CompASM) de la Coraasp a pris son envol en 2023 grâce à l'engagement de deux pairs-praticiennes (PPSM). Leurs missions principales consistent à animer des formations de la Coraasp destinées plus spécifiquement aux pair-aidant·e·s, à promouvoir la pair-aidance en Suisse romande et à encourager et accompagner l'engagement de pairs praticien·ne·s dans les structures socio-sanitaires, en collaboration avec Re-pairs. **Cette première année de vie du CompASM peut être considérée comme un succès, avec déjà de nombreuses prestations fournies**, notamment:

- L'accompagnement d'organisations dans leurs réflexions sur la place des pairs-aidant·e·s au sein de leur structure
- Des interventions publiques pour valoriser l'activité des pairs-aidant·e·s et des PPSM
- Des formations externes valorisant un outil spécifique au rétablissement.

Une des deux PPSM engagées a dû quitter l'équipe pour des raisons personnelles, mais le CompASM a malgré tout tenu ses engagements et continué à développer ses activités le temps qu'une nouvelle PPSM rejoigne l'équipe au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Retrouvez l'ensemble des prestations du CompASM sur le site de la Coraasp ([www.coraasp.ch](http://www.coraasp.ch)) et n'hésitez pas à faire appel à ses services!

## SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

En 2023, pour discuter d'objets de politique sociale suisse, les membres de la CoPoSoc se sont réunis à cinq reprises. Sur la base des informations collectées auprès d'associations faitières défendant les personnes avec handicap, de l'administration fédérale et d'autres sources, la commission propose une réflexion sur les droits des personnes avec un handicap psychique, en parallèle de la CDPH (Convention relative aux droits des personnes handicapées) et de l'initiative pour l'inclusion.

**La CoPoSoc a poursuivi en 2023 son projet de lettres à destination des candidat·e·s aux élections fédérales du 22 octobre 2023.** Il s'est agi de la rédaction et de l'envoi de lettres de sensibilisation et de recommandations formulées par les membres de la commission, à partir d'articles de la CDPH. Des candidat·e·s ont répondu positivement à ces lettres, et ainsi la CoPoSoc a eu l'avantage de participer à leurs campagnes. De futurs échanges sont prévus, par exemple lors du Forum Social 2024, afin de continuer à défendre avec force les droits des personnes en situation de handicap à la suite de troubles psychiques.

Un point de focal de 2023 a été la Mad Pride. **Une table ronde a été organisée, avec une animatrice et cinq invité·e·s, dont deux étaient des personnes en rétablissement et un était un représentant de la CoPoSoc.** Le sujet de cette table ronde était le suivant: une politique pour l'inclusion des personnes atteintes dans leur santé psychique: quelle réalité?

Cette politique a été bien débattue, pointant ses manques, ses progrès, et des propositions pour son développement futur.

Un public nombreux était présent, et les intervenant·e·s ont été chaudement applaudis.

Un peu plus loin, comme un prolongement, le stand de l'association Agile proposait de signer l'Initiative pour l'Inclusion.

## SECTEUR FORMATION

Grâce aux membres de la Coraasp, les cours se développent en permanence, afin de satisfaire au mieux, les attentes et besoins des bénéficiaires.

En 2023, les thématiques suivantes étaient à l'honneur:

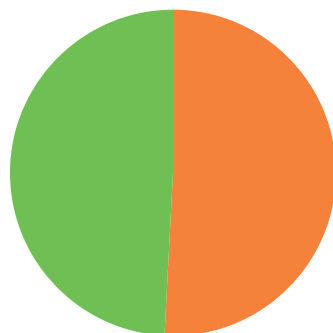
- le développement personnel et la pair-aidance, avec 204 participant·e·s;
- les premiers secours en santé mentale «Ensa» ainsi que «Les Chemins du rétablissement» pour un total de 211 participant·e·s.

Le tableau ci-dessous résume le nombre de participant·e·s à ces différents cours. Notons une augmentation de la fréquentation des cours en lien avec la pair-aidance qui s'adressent aux pair-aidant·e·s animateur·trice·s ou accompagnateur·trice·s jouant un rôle essentiel au sein des organisations membres de la Coraasp.

**L'année 2023 a été marquée également par le lancement de la cinquième volée des cours «Découvrir les chemins du rétablissement».**

Ce programme constitue un pré-requis pour suivre la formation certifiante de pairs praticien·ne en santé mentale à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Il a pu démarrer grâce au soutien de l'Etat de Vaud, que nous remercions vivement pour son engagement en faveur du développement de la pair-aidance. Le développement du programme est le fruit d'une collaboration entre la Coraasp, la HETSL, l'association Re-pairs, l'association romande Pro Mente Sana et la Haute Ecole de Santé La Source.

Participation aux cours Coraasp 2023



- 49% participant·e·s développement personnel pair-aidance
- 51% participant·e·s aux cours ENSA et chemins du rétablissement

## CONTRAT DE PRESTATION OFAS-AI

**Les 9 organisations partenaires au contrat de prestations OFAS-AI (art. 74 LAI) ont tenu 7 séances centrées sur le renouvellement du contrat Ofas 2024-27, et marquées par plus de 10 ans de gel des subventions.** Les cantons manifestent de plus en plus leur mécontentement face à ce gel qui induit un report de charges sur leurs épaules. L'Ofas accorde la compensation du renchérissement dès 2024.

**Malgré nos multiples démarches et le vif intérêt de l'Ofas pour le projet, le CompASM ne bénéficiera d'aucun subventionnement de l'Ofas.** Sur la base des priorités de développements de l'Ofas, le CompASM serait éligible pour un subventionnement en 2028. Relevons que ce projet contribue de façon significative à la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées en Suisse romande. Le défi pour la Coraasp est d'assurer son financement jusque-là.

Nous avons une dérogation jusqu'à cette année pour que la faîtière réalise le volume de prestations propres fixé. Grâce à la collaboration des organisations partenaires, nous avons rempli cette exigence sans réduction de leurs subventions.

Le gel des subventions Ofas découle d'une lacune réglementaire. En effet, il ne dispose d'aucune latitude pour redistribuer les montants qui n'ont pas été attribués aux organisations subventionnées en cours de contrat ni pour procéder à des réaffectations de subventions. Espérons que le Parlement accordera ces compétences à l'Ofas d'ici à 2028, faute de quoi le gel sera maintenu.

## LES PROJETS EN PARTENARIAT

En 2023, Santépsy a lancé une nouvelle campagne pour favoriser la santé mentale de personnes rencontrant certaines vulnérabilités en lien avec un parcours migratoire, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, un handicap physique ou psychique, une situation familiale difficile, etc. **L'objectif de cette campagne est de valoriser le vivre ensemble et de permettre à chacun·e – quelles que soient ses caractéristiques personnelles – de trouver sa place, d'oser être soi-même, de participer pleinement à la société et, ainsi, de se sentir mieux et en meilleure santé mentale.** La campagne met ainsi en lumière la responsabilité collective, et non seulement individuelle, que nous avons toutes et tous pour favoriser une société inclusive.

Comme les années précédentes, la campagne est déployée à travers de nombreuses mesures, dont la mise en ligne d'une rubrique dédiée sur le site Internet, la diffusion de capsules vidéos, la participation à des manifestations, des formations données à des professionnel·le·s non spécialistes de la santé mentale qui accompagnent des personnes qui peuvent vivre des situations de vulnérabilité, une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux, etc.

La Coraasp est toujours très reconnaissante, honorée et motivée de participer activement à la mise en œuvre de cette campagne en tant que partenaire opérationnel. Nous remercions chaleureusement les cantons latins et Promotion Santé Suisse pour leur confiance.

La Coraasp est également active auprès d'autres partenaires. On peut citer notamment :

- **Le Réseau Santé Psychique Suisse (RSP), avec lequel la collaboration initiée en 2020 s'est poursuivie.** Outre les activités d'échange et de diffusion d'information, la collaboration s'est essentiellement concrétisée dans l'organisation de la Mad Pride de Lausanne. Cette collaboration a contribué à renforcer les liens entre nos deux organisations et, par là-même, entre la Suisse romande et la Suisse alémanique autour des questions de santé mentale.
- **L'association Re-pairs, dans le cadre du mandat de l'Etat de Vaud,** avec l'hébergement des deux postes de coordinatrices de l'association, leur accompagnement pour le déploiement de leurs prestations en faveur du développement de la pair-aide professionnelle sur le territoire vaudois et le coaching du comité de l'association dans l'optique qu'il devienne, à terme, un comité employeur autonome.

- **L'Observatoire Suisse de la Santé (OBSAN), dans le cadre de la rédaction du rapport national sur la santé,** dont la prochaine édition – qui sera publiée en 2025 – est consacrée à la santé mentale. La Coraasp a intégré le groupe d'accompagnement pour l'élaboration de ce rapport. En 2023, elle a ainsi participé à l'élaboration de la structure du rapport et au choix des rédacteurs et rédactrices de chapitres. Elle se réjouit de poursuivre ce travail en 2024.

- **La Haute Ecole de Travail Social et de la Santé Lausanne (HETSL),** avec laquelle la Coraasp collabore dans le cadre du comité de pilotage de la formation certifiante des pairs praticien·ne·s en santé mentale, mais aussi dans le cadre du Conseil professionnel de l'école, que nous avons intégré dès sa création en 2021 et qui a pour vocation de renforcer les liens entre la formation, la recherche et les milieux professionnels.

La Coraasp est très reconnaissante de vivre ces différents partenariats qui nourrissent son activité et ses prestations. Nous remercions vivement nos partenaires pour leur confiance et les échanges tout au long de l'année.



# PERS- PECTIVES 2024

## SECTEUR COMMUNICATION

La communication numérique prend de plus en plus de place dans notre société. Ainsi, **la Coraasp souhaite poursuivre ses efforts pour tenir informé·e·s les professionnel·le·s des différents évènements mis sur pied par les organisations membres** via le réseau social LinkedIn. La visibilité des activités de la Coraasp va par ailleurs être renforcée via son site internet et ses newsletters qui vont être repensées et faire peau neuve.

**La Coraasp et ses membres vont par ailleurs organiser un évènement public à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale, comme ils le font chaque année depuis plus de 20 ans.** En allant à la rencontre de la population, l'objectif est de contribuer à déstigmatiser les troubles psychiques, les personnes atteintes dans leur santé mentale et de rappeler l'importance de prendre soin de sa santé mentale.

## LE CENTRE DE COMPÉTENCE DE LA PAIR-AIDANCE EN SANTÉ MENTALE (COMPASM)

2024 s'annonce riche en nouveaux défis pour le Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale. Outre l'assise du centre à consolider, l'équipe – composée de deux pairs praticiennes en santé mentale (PPSM) et d'une coordinatrice – va **proposer aux organismes socio-sanitaires romands ses premiers accompagnements à l'embauche et à l'intégration d'une PPSM.** Le ComPASM espère ainsi œuvrer concrètement au développement de la pair-aidance en Suisse romande. Le ComPASM va par ailleurs développer son action pour mieux faire connaître cette nouvelle fonction en diffusant de l'information et en participant à des manifestations et à des groupes de travail sur le sujet. Comme en 2023, l'équipe donnera également plusieurs cours du programme de la Coraasp.



## SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

L'objectif poursuivi par la CoPoSoc est la pleine participation et l'expression de l'ensemble de ses membres, délégué-e-s d'organisations de la Coraasp, dans le cadre de la réflexion de politique sociale suisse.

Le droit au logement indépendant, les droits politiques, le droit à l'accessibilité, le droit à la réinsertion professionnelle, le droit à un niveau de vie adéquat et à une protection sociale efficace sont autant de sujets qui continueront à être discutés en commission au cours de l'année 2024.

Le résultat des débats constitue une vraie force de proposition pour la Coraasp et sa politique sociale.

La CoPoSoc sera aussi engagée dans l'organisation du forum social 2024 qui proposera de se projeter dans une Suisse où l'initiative pour l'inclusion en cours de signature est acceptée, afin de réfléchir sur sa mise en œuvre concrète.

Une 13<sup>e</sup> rente AVS a été votée par le peuple le 3 mars 2024. Le régime de protection sociale suisse comprend aussi dans son 1<sup>er</sup> pilier l'assurance-invalidité. Il semble ainsi équitable qu'une 13<sup>e</sup> rente AI puisse être allouée aux rentiers AI. La Coposoc suit de près ce dossier.

**Le délai de récolte des signatures pour l'Initiative pour l'Inclusion court jusqu'en octobre 2024. Cette initiative est essentielle pour défendre les droits des personnes en situation de handicap, au plus près de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ratifiée par la Suisse. La Coposoc continuera de s'engager dans la promotion de cette convention et l'application de ses principes de droit pour les personnes handicapées, en particulier pour le handicap psychique.**

## SECTEUR FORMATION

Toujours soucieuse d'ajuster les cours qu'elle propose aux besoins des personnes, la Coraasp s'appuie sur un processus participatif pour élaborer son programme. Pour ses cours en lien avec le rétablissement, elle consulte ses organisations membres pour l'aider à prioriser son offre. En ce qui concerne les cours en relation avec la pair-aidance, un groupe de travail composé de pair-aidant·e-s (PA) et de professionnel·le-s l'aide à identifier les cours essentiels pour renforcer et harmoniser les compétences des PA actifs au sein des organisations, qu'elles soient membres ou non de la Coraasp.

**Cette consultation a confirmé le besoin de renforcer le développement de cours orientés sur le rétablissement et la pair-aidance en 2024.** Des outils pour sortir de l'impuissance, de la déprime et de la colère ou des apprentissages pour renforcer sa capacité à gérer les situations difficiles ou émotionnelles feront par exemple partie de l'offre en lien avec le rétablissement. Pour ce qui concerne la pair-aidance, des cours pour se former à l'accueil et à l'accompagnement, pour identifier son rôle et sa posture de pair-aidant·e ou pour gérer les tensions dans le groupe seront notamment proposés. Un nouveau cours sur l'outil REVIM, qui aide les pair-aidant·e-s à soutenir la démarche d'autogestion de la maladie psychique des personnes concernées sera par ailleurs proposé.

**Compte tenu de l'intérêt croissant pour les cours «Découvrir les Chemins du rétablissement», une nouvelle volée démarrera également en septembre 2024.**

## LES PROJETS EN PARTENARIAT

**La Coraasp poursuit en 2024 son engagement pour Santépsy.ch**, avec le déploiement de la campagne en cours, «Santé mentale, diversité et inclusion» (voir page 10). En parallèle, les préparatifs pour la suite vont être menés, Promotion Santé Suisse ayant confirmé sa volonté de continuer jusqu'en 2028 son action en faveur de la promotion de la santé mentale avec les mêmes partenaires. Au cours de l'année, le concept, les thématiques et les publics cibles devront être définis, les mesures à développer devront être imaginées et planifiées, et les partenaires pour la mise en œuvre devront être identifiés.

**En 2024, la Coraasp maintiendra sa collaboration avec Re-pairs** pour l'hébergement administratif et l'accompagnement des deux coordinatrices de l'association de PPSM sur mandat de l'Etat de Vaud.

En parallèle, **la Coraasp poursuivra son action au sein du groupe d'accompagnement du rapport national sur la santé de l'OBSAN.** Dans cette fonction, 2024 sera essentiellement rythmée par la relecture des différents chapitres du rapport.

La Coraasp se réjouit aussi de poursuivre son engagement auprès de ses autres partenaires, notamment la HETSL dans le cadre de la formation certifiante des PPSM et au sein du Conseil professionnel, et le RSP pour renforcer ses liens avec la Suisse alémanique.

## CONTRAT DE PRESTATION OFAS-AI

2024 verra la remise au Comité de la Coraasp du rapport d'audit sur la pair-aidance au sein des organisations Art. 74 et la finalisation du premier cycle d'audit de fonctionnement des organisations sous contractantes (exigences Ofas). L'année sera aussi celle du passage de témoin pour la gestion du contrat de prestation Ofas de Jean-Pierre Zbinden à Anne-Sophie Rivier Perriard.

L'évaluation des prestations sociales par les pairs (projet pilote au Réseau de l'Amitié du Graap) permettra d'envisager les modalités d'une extension de ces prestations à d'autres organisations.

La Commission art. 74 a posé comme objectif annuel Ofas, le lancement d'une réflexion sur la possibilité d'intégrer, dans les prestations Ofas, des groupes d'entraide existants au sein de l'ensemble des organisations-membres de l'Association Coraasp. Un tel élargissement du champ des prestations art. 74 implique de conjuguer exigences administratives Ofas avec le respect des spécificités et originalités des membres de notre association.

## REMERCIEMENTS

La réalisation des projets, activités et prestations de la Coraasp, ainsi que son rayonnement en Suisse romande, sont possibles uniquement grâce à l'engagement et au soutien de multiples acteur-trice-s. Nous tenons à remercier chaleureusement :

- Nos organisations membres, les membres du comité et des commissions internes de politique sociale et du 10.10
- Les cantons latins réunis au sein du groupe de travail santé mentale et, tout particulièrement, Mme Alexia Fournier Fall et Cédric Dessimo, respectivement, coordinatrice et président de la Commission de prévention et de promotion de la santé des cantons latins
- Nos partenaires de différents projets tels que le Réseau Santé Psychique Suisse, l'Association Re-pairs, le Graap-Fondation, la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, l'Institut et Haute école de la Santé La Source, Inclusion Handicap, Agile, les Forum Handicap cantonaux, l'Association romande et la Fondation Pro Mente Sana, l'association Mad Pride
- La Haute école de travail social et de la santé Lausanne, la Haute école de travail social Fribourg, l'Université de Genève (CAS en promotion de la santé), la Fondation As'trame, l'association professionnelle Héviva, les Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI), l'Observatoire suisse de la santé, le Département de psychiatrie du CHUV et l'ARPIH de leurs sollicitations dans divers contextes
- L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), tout particulièrement M. Chin By Eap, la Fondation Promotion Santé Suisse (PSCH), en particulier Mme Chloé Saas et Mr Michael Muller, et le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, en particulier Mmes Anouchka Roman et Virginie Moritz Zurcher, de leurs partenariats et de leurs engagements financiers
- La Loterie Romande de son appui financier pour le développement du Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale (ComPASM)
- La Fiduciaire AIGC, tout particulièrement Mme Sandrine Ayer et M. Chany Schmid, de leur précieuse collaboration
- Tous ceux et toutes celles sans qui nous ne pourrions mener notre action et que nous ne pouvons nommer ici de façon exhaustive

## NOS MEMBRES

ABA, A-cube, Aetoc, Afaap,  
AFS Berne-Neuchâtel, Anaap, ATB&D,  
AVEP, A3 Jura, Centre-Espoir, Croepi,  
Emera, Fondation du Levant,  
Graap-Association, Graap-Fondation,  
L'Expérience, L'îlot, Les Traversées,  
Le Relais, Parole, Pinos, PositiveMinders,  
Re-pairs, SchiSme, SISP SA, Synapsespoir,  
Trajets.

Pour obtenir une liste à jour de nos membres,  
merci de vous référer à notre site internet

## CONTACTS

CORAASP

Coordination romande des associations  
d'action pour la santé psychique

Avenue de la Gare 52  
1003 Lausanne

021 311 02 95  
(mardis et jeudis de 14h à 17h)

[info@coraasp.ch](mailto:info@coraasp.ch)

[www.coraasp.ch](http://www.coraasp.ch)

Partenaire de

**SANTÉ  
PSY .CH**  
Tous et toutes concernés



Avec le soutien de

